

**GUIDE POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER  
DE VALIDATION PAR LA CPNEFP D'UNE  
FORMATION DE FORMATEUR A UN MODULE OU  
UNE SEQUENCE PEDAGOGIQUE DU CQP/APS**



**PREAMBULE**

Bien que ne constituant pas un document réglementaire pouvant être pris en considération devant un tribunal administratif, le présent guide constitue un ensemble de modalités organisationnelles et pédagogiques qui définissent ou précisent le cadre dans lequel doit se présenter le dossier de demande de reconnaissance par la CPNEFP d'une proposition de formation en vue de la formation de formateur pour pouvoir dispenser les modules ou séquences du CQP/APS qui impliquent réglementairement une aptitude spécifique.

Son but principal est d'apporter le plus de précisions possibles sur :

- 1) L'organisation pédagogique
- 2) Les documents à transmettre aux participants
- 3) Les prérequis à l'entrée en formation
- 4) Le suivi administratif
- 5) La qualification des formateurs de formateurs

Son rôle essentiel est d'homogénéiser le déroulement des formations de formateurs reconnues par la CPNEFP, de garantir le respect des différentes obligations réglementaires et contractuelles, d'assurer la conformité avec les compétences requises par le programme du CQP/APS et d'assurer le suivi administratif des participants aux formations.

Les demandeurs auprès de la CPNEFP d'une reconnaissance de formation de formateur à un module ou une séquence pédagogique du CQP/APS doivent être titulaires d'un numéro de déclaration d'activité auprès de la DIRECCTE et de l'autorisation du CNAPS pour ceux qui y sont soumis.

Une lettre de candidature devra être envoyée à la CPNEFP. Elle précisera, conformément aux éléments ci-dessous, la liste de tous les documents qui seront apportés pour consultation le jour de la soutenance. A l'issue de la réception de cette lettre de candidature, le demandeur et son équipe pédagogique dédiée seront conviés à une soutenance auprès de la commission paritaire ad hoc pour soutenir le projet et apporter toutes précisions utiles sur le déroulement de la formation.

Version	DOCUMENT	REVISION	CREATION	REDACTION	DESTINATION	PAGE
1.2	GUIDE ORGANISATION	07/04/2017	25/03/2017	DV+ Gr.Travail	FORMATION FORMATEUR	1/2

**1) Documents à faire parvenir à la CPNEFP avec la lettre de candidature :**

- Un courrier de motivation.
- Le demandeur doit fournir les éléments permettant d'identifier les formateurs de formateurs encadrant le stage ainsi que tout justificatif de leurs qualifications pédagogiques et techniques :
  - CV, diplômes, références professionnelles
  - Attestation de participation aux formations

**2) Documents à présenter le jour de la soutenance :**

- Un déroulé pédagogique
- Les documents administratifs liés à l'action de formation (avant, pendant et après)
- Les conditions d'accès à l'entrée en formation de formateur
- Documents utilisés lors de la formation
- Les modalités et les éléments permettant d'évaluer les participants à la formation de formateur

Version	DOCUMENT	REVISION	CREATION	REDACTION	DESTINATION	PAGE
1.2	GUIDE ORGANISATION	07/04/2017	25/03/2017	DV+ Gr.Travail	FORMATION FORMATEUR	2/2